

<http://ugtg.org/spip.php?article1622>



# Conférence publique du Bureau d'études ouvrières (BEO) du LKP : L'hypermarché Casino est montré du doigt hausse des prix



Date de mise en ligne jeudi 13 octobre 2011  
Date de parution octobre 2011

- Actualité -

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---



**Conférence du Bureau d'études ouvrières.** Après la Grande-Terre, le Bureau d'études ouvrières (BEO) a enquêté sur la hausse des prix en région basse-terrienne, précisément à l'hypermarché Casino (ex-Cora). Les résultats ont été présentés lors d'une réunion publique, samedi dernier, au Centre de gestion des oeuvres sociales hospitalières (CGOSH), à la marina de Rivière-Sens. Alain Plaisir, président du BEO, a présenté le mécanisme de la formation des prix pratiqués en Guadeloupe et a dressé les résultats de l'enquête menée par la brigade du BEO composée de bénévoles.

### **30% d'augmentation**

« Ils ont relevé les prix sur 240 produits, essentiellement alimentaires et d'hygiène, car nous militons pour faire baisser les prix des produits de première nécessité, explique Alain Plaisir. Ces bénévoles travaillent sur une base de travail, qui est celle des prix obtenus après les négociations de 2009. Ils ont calculé en pourcentage la différence entre les prix de mars 2009 et le 17 septembre 2011, soit dix-huit mois après. Ces résultats sont assez édifiants et nous montrent que la pwofitasyoncontinue puisque les prix ont augmenté d'environ 30%. » Suite à cette enquête, le BEO fait le constat que les prix y sont plus chers qu'ailleurs et qu'il n'y a guère plus de produits locaux.

Comment expliquer ces écarts de prix entre la région pointoise et l'agglomération basse-terrienne ? Le BEO estime qu'il n'existe aucune raison technique qui explique cette hausse des prix. « Ce n'est ni le transport, ni la fiscalité. L'Insee, qui est un organe d'État, devrait se pencher sur ce problème. » Le BEO dit vouloir faire appliquer l'article 410.2 du Code du commerce qui stipule la réglementation des prix dans les situations de non-concurrence, décidée dans la Lodeom (Loi pour le développement économique des Outre-mer, NDLR) suite au mouvement social. Mais, note le BEO : « le décret d'application n'a jamais été publié. Résultat : les prix ne sont pas réglementés. Nous demandons l'application de cet article du Code du commerce, une fiscalité nulle sur les produits (TVA et octroi de mer à zéro) et enfin, le développement de la production locale » .

*Le résultat de l'enquête est disponible dans le premier numéro du journal du BEO.*

### **Un magasin pas choisi par hasard :**

*« Nous avons choisi de mener cette enquête sur les prix à l'hyper Casino car, suite au mouvement social de mars 2009, la Région a créé une Société d'économie mixte (Sem) qui a acheté les murs du centre commercial et est actionnaire à 79%, explique Alain Plaisir. Les considérants qui ont été présentés à l'assemblée plénière au conseil*

*régional, spécifiaient trois points : satisfaire les revendications du mouvement social, faire baisser les prix et permettre l'écoulement des produits guadeloupéens. Or aucune de ces revendications n'est respecté » .*

**« Notre volonté est d'être les mieux placés en terme de prix »**

Sollicité à la suite de la réunion du BEO, le président de la Sodex Desmarais, propriétaire de l'hypermarché Casino de Basse-Terre, Serge Nouy, nous a fait parvenir un courriel dans lequel il apporte quelques précisions. Après un rappel historique dans lequel il insiste sur le caractère précipité de la reprise de l'établissement, qui est en train d'être entièrement refait, du carrelage au plafond, il indique concernant les prix :

*« Depuis la reprise de l'hyper, en mars 2011, nous n'avons modifié aucun prix de vente sur les produits de marques achetés localement, car le programme informatique de Cora ne nous permettait pas de maîtriser les conséquences commerciales de ces changements. Nous naviguions à vue.*

*Suite à des relevés de prix que nous avons fait sur la concurrence locale, et notamment sur la zone de Pointe-à-Pitre, toutes les nouvelles références rentrées en MDD Casino (Marque de distributeur) ont été placées à des prix équivalents, voire moins chers que les produits concurrents.*

*Notre dernier relevé fruits et légumes, qui date du 15 septembre 2011, nous confirme que nous sommes 11,50% meilleur marché sur les trois quarts des produits relevés sur la zone de Pointe-à-Pitre.*

*Nous avons commencé à faire rentrer dans nos rayons les produits de marque Casino. Ils sont plébiscités par les clients de notre zone de chalandise, car ils sont d'excellente qualité, et beaucoup moins chers que les marques nationales. Nous allons d'ailleurs très rapidement intensifier leur pénétration dans tous les rayons, et les intégrer dans les nouveaux secteurs tels que le bio, le traiteur, la pâtisserie, et le bazar.*

*Nous n'avons repris le magasin que depuis six mois, et avons mené plus de seize opérations promotionnelles d'envergure, malgré nos travaux. Nous menons actuellement une opération prix coûtant sur plusieurs articles tels que le lait UHT rond bleu en brique de 1 litre, au prix de 68 centimes TTC, et l'huile de tournesol Messidor 1litre, au prix de 1,59 euro TTC, et d'autres.*

*Notre volonté est d'être parmi les mieux placés en termes de prix dans notre Région basse-terrienne. Il est important de noter que le Groupe Nouy ne pèse pas plus de 5% dans les achats de Sodex Desmarais. En effet, l'essentiel des achats locaux est dévolu aux fournisseurs nous offrant les meilleures conditions et services. Ceci étant une règle de conduite appliquée à cette structure pour le meilleur profit de notre clientèle. »*

**Source :** [France Antilles Guadeloupe](http://FranceAntillesGuadeloupe.com) | 12.10.2011